

Réf: Dossier N° 142423

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MOSA GOLD INTERNATIONAL »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY  
RESIDENTIEL, Lot 331, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 13/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MOSA GOLD INTERNATIONAL »

Objet : • ACHAT, VENTE, EXPORTATION ET IMPORTATION D'OR BRUT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY  
RESIDENTIEL, Lot 331, Ilot 40

Dirigeant(s) : M SANGARE MOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05246 du 16/09/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42417/GTCA/RC/2022 du 16/09/2022

